

RAPPORT GENERAL
DU COMMISSAIRE AUX
COMPTES -EXERCICE 2020-

Gabès, le 29/11/2023

Messieurs les Adhérents de l'Association

ORGANISATION, VOLONTE ET CITOYENNETE (O.V.C)

Immeuble Ben JABEUR –Avenue A.K Chebbi -Cité EL Menara -GABES-

OBJET : Rapport général de commissariat aux comptes -Exercice 2020:

Messieurs,

En exécution du mandat de commissariat aux comptes pour les exercices 2020-2021 et 2022, que votre comité de direction a bien voulu nous confier en date du 27/07/2023 en attendant l'approbation de votre assemblée générale conformément aux dispositions de l'article 43 du décret-loi n° 2011-88 du 24 septembre 2011, portant organisation des associations, nous avons examiné les états financiers arrêtés selon la norme comptable n°45 relative aux associations, aux partis politiques et aux autres organismes sans buts lucratifs et qui se composent de la situation financière arrêtée au 31 décembre 2020 de l'Association **ORGANISATION, VOLONTE ET CITOYENNETE (O.V.C)** totalisant **soixante dix mille neuf cent dinars, 863 millimes (70.900,863 DT)**, de l'état des produits et des charges pour la période allant du 01/01/2020 au 31/12/2020 dégagant un **Excédent** des produits sur les charges de l'exercice de **trente huit mille quatre cent cinq dinars, 863 millimes (38.405,672 DT)** ainsi que de l'état de flux de trésorerie pour la même période dégagant ainsi une **variation positive de 41.925,202 DT**.

3

L'arrêté de ces états financiers relève de la responsabilité du comité de direction de l'association. Notre responsabilité couvre l'opinion que nous exprimons ci-après sur la base de nos travaux d'audit.

Notre examen effectué conformément aux normes de révision comptable et aux dispositions de la réglementation comptable en vigueur telles que définies par la loi n°96-112 du 30/12/1996 relative au système comptable des entreprises, le décret n°96-2459 du 30/12/1996 portant approbation du cadre conceptuel de la comptabilité et l'arrêté du Ministre des finances du 31/12/1996 portant approbation des normes comptables, et surtout la norme comptable n°45 relative aux associations, aux partis politiques et aux autres organismes sans buts lucratifs, a comporté les contrôles par sondage et la vérification des documents comptables que nous avons considéré nécessaires eu égard aux règles de diligences normales.

Nous estimons que les travaux que nous avons accomplis dans ce cadre fournissent un fondement raisonnable à notre opinion.

Ces états financiers ont été établis sur la base des méthodes comptables d'évaluation et de présentation préconisées par les normes comptables tunisiennes.

Opinion :

Ainsi, nous estimons être en mesure de certifier que les états financiers ci-joints sont réguliers et sincères et qu'ils reflètent la situation financière de l'Association **ORGANISATION, VOLONTE ET CITOYENNETE (O.V.C)** arrêtée au 31 décembre 2020.

Paragraphe d'observation :

Les cotisations des adhérents relatives à l'exercice 2020 ne sont pas comptabilisées parmi les revenus de l'association conformément à ses statuts. Il y a lieu de régulariser cette situation dans les plus brefs délais.

Le commissaire aux comptes

Tahar MEDDEB



ETATS FINANCIERS COMPARES 2020/2019

SITUATIONS FINANCIERES COMPAREES 2020/2019

Exercice clos le 31 décembre 2020

Chiffres exprimés en dinars tunisiens

Actifs	31/12/2020	31/12/2019
AC1-liquidités et équivalents de liquidités	65 476,273	23 551,071
AC2-placements et autres actifs financiers		
AC3-autres actifs courants		
AC4-créances et comptes rattachés		
AC5-stocks de fournitures et autres approvisionnements		
AC6- autres actifs non courants		
AC7- immobilisations financières		
AC8- immobilisations corporelles	3 954,590	5 120,811
AC9- immobilisations incorporelles	1 470,000	2 790,000
total des actifs	70 900,863	31 461,882
Passifs et actifs nets		
PA1- concours bancaires et autres passifs financiers		
PA2- autres passifs courants	9 605,214	8 571,905
PA3- fournisseurs et comptes rattachés		
PA4- provisions		
PA5- apports reportés		
PA6 - autres passifs non courants		
PA7- emprunts		
total des passifs	9 605,214	8 571,905
AN1-dotations		
AN2- apports affectés à des immobilisations		
AN3- subventions d'investissement		
AN4- autres actifs nets	35 622,290	35 622,290
AN5- réserves		
AN6- excédents ou déficits reportés	-12 732,313	-22 245,966
AN7-Excédent de l'exercice	38 405,672	9 513,653
total des actifs nets	61 295,649	22 889,977
total des passifs et actifs nets	70 900,863	31 461,882

Etat des produits et des charges comparés 2020/2019
période allant du 1er janvier au 31 décembre 2020

Produits	2020	2019
PR1-cotisation des adhérents		
PR2- revenus des activités et manifestations	3 795,600	
PR3- subventions de fonctionnement	186 939,993	262 407,320
PR4- apports non monétaires		
PR5- autres apports		
PR6- produits des placements	0,000	0,000
PR7- quote-part des subventions et apports inscrits aux produits de l'exercice		
PR8- autres gains	0,000	0,000
total des produits	190 735,593	262 407,320
charges		
CH1- achats consommés de fournitures et approvisionnements	6 169,224	9 380,941
CH2- charges de personnel	71 568,338	79 233,431
CH3- dotations aux amortissements et aux provisionnements	3 586,221	3 974,783
CH4- autres charges courantes	70 096,317	160 304,512
CH5- charges financières nettes		
CH6- produits financières & des placements		
CH6- autres pertes	909,821	
total des charges	152 329,921	252 893,667
impôt sur les bénéfices		
Excédent des produits sur les charges de l'exercice	38 405,672	9 513,653

Etats des flux de trésorerie comparés 2020/2019
période allant du 1er janvier au 31 décembre 2020

	2020	2019
flux de trésorerie liés aux activités courantes		
F1- encaissements des cotisations des adhérents		
F2- encaissement des revenus des activités et manifestations	3 795,600	
	186	
F4- encaissements des subventions de fonctionnement	939,993	262 407,320
F5- encaissement d'autres revenus et apports		
		-246
F6- décaissement des sommes versées aux fournisseurs /personnel	-69 161,503	502,984
F7- décaissement des rémunérations versées au personnel	-71 568,338	
F8- autres décaissements des activités courantes (impôts et taxes)	-6 980,550	-2 084,205
flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités courantes	43 025,202	13 820,131
flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
F10- décaissement sur acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	-1 100,000	-5 898,000
F11- encaissement sur cession d'immobilisations incorporelles et corporelles		
F12- décaissement sur acquisition d'immobilisations financières		
F13- encaissement sur cession d'immobilisations financières		
flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités d'investissement	-1 100,000	-5 898,000
flux de trésorerie liés aux activités de financement		
F12- encaissement des dotations		
F13- encaissement des subventions d'investissement		
F14- encaissement des apports affectés à des immobilisations		
F15- encaissement provenant des emprunts		
F16- décaissement suite au remboursement d'emprunts (en principal et intérêt)		
flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités de financement		
variation de trésorerie	41 925,202	7 922,131
trésorerie au début de l'exercice	23 551,071	15 628,940
trésorerie à la clôture de l'exercice	65 476,273	23 551,071

COMMENTAIRES SUR
LES ETATS FINANCIERS -EXERCICE 2020

A/ - ANALYSE DES ACTIFS

A/-1- Liquidité et Equivalent de Liquidités :

Le montant des liquidités au 31/12/2020 s'élève à 65.476 DT contre 23.551 DT à la fin de l'année 2019, et se détaillent ainsi :

-Banque STB65.336 DT

-Caisse.....125 DT

Notre vérification des opérations inscrites au compte bancaire ouvert sur les livres de la banque STB BANK au nom de l'association a révélé l'absence d'un état de rapprochement justifiant le solde des opérations bancaires au 31/12 chez l'association et les relevés bancaires. D'où nous recommandons à l'association O.V.C de procéder à établir l'état de rapprochement par l'enregistrement des opérations de paiement au fur et à mesure de leurs réalisations en conformité de la comptabilité d'engagement.

La caisse de l'association mérite d'être inventoriée d'une façon permanente.

A/-2- Immobilisations corporelles :

Les immobilisations corporelles totalisent au 31 décembre 2020 un montant net d'amortissement de 3.955 DT détaillé comme suit :

Installations générales agencements et aménagements divers :....1.308 DT

Equipements de bureau :1.645 DT

Matériel informatique1.002 DT

Valeur d'origine :17 751 DT

Moins amortissement13.796 DT

Valeur comptable nette3.955 DT

A signaler qu'au cours de l'année 2020, votre association a acquis pour 1.100 DT d'équipements de bureau. Les amortissements sont pratiqués selon les taux en vigueur.

A/-2- Immobilisations incorporelles :

Les immobilisations incorporelles totalisent au 31 décembre 2020 un montant net d'amortissement de 1.470 DT détaillé comme suit :

Logiciel site web :.....1.470 DT

Valeur d'origine :4.000 DT

Moins amortissement2.530 DT

Valeur comptable nette1.470 DT

A signaler qu'au cours de l'année 2020, aucune acquisition n'a été effectuée par votre association. Les amortissements sont pratiqués selon les taux en vigueur.

B/ ANALYSE DES PASSIFS ET DES ACTIFS NETS

B/-1- Autres Passifs Courants :

Les comptes de cette rubrique des passifs de l'association O.V.C au 31/12/2020 totalisant 9.605 DT sont détaillés aux notes aux états financiers comme suit :

-Retenues à la source sur loyer.....88 DT

-charges à payer.....9.218 DT

-Compte d'attente.....299 DT

Les charges à payer se composent des honoraires des commissaires aux comptes pour les exercices de 2017 à 2020.

Le compte d'attente devrait être apuré.

B/-2- Autres actifs nets :

Le poste des autres actifs nets qui s'élève au 31/12/2020 à 35.622 DT se compose des excédents antérieurs à 2017 mis en réserves ayant en contrepartie les

immobilisations nettes et la trésorerie à cette époque. procès verbal de l'assemblée générale n'a été dressé.

B/-3- Excédents ou déficits reportés :

On constate que le total des déficits reportés a été augmenté de **9.514 DT** entre 2019 et 2020. Cet accroissement est du à l'affectation de l'excédent de l'exercice 2019. Aucune remarque n'est à signaler à ce niveau.

C- COMMENTAIRE DES COMPTES DES PRODUITS ET DES CHARGES:

Votre association O.V.C a réalisé des revenus nets de 190.736 DT en 2020 contre 262.407 DT en 2019, réalisant ainsi une importante diminution de 27 % environ par rapport à l'exercice précédent.

En parallèle, les charges d'exploitation ont connu une variation négative importante de 100.564 DT, soit 40 % environ due essentiellement à la diminution des autres charges courantes passant de 252.594 DT à 152.330 DT en 2020.

Toutes ces raisons ont fait que l'excédent des produits sur les charges de l'exercice 2020 a été nettement amélioré par rapport à celui de 2019 passant de +9.514DT à +38.406 DT.

Les produits d'exploitation de l'association O.V.C totalisent au 31 décembre 2020 un montant de **190.736 DT** se détaillant ainsi :

- Recette des activités de manifestations.....3.796 DT
- Subvention de fonctionnement.....186.940 DT

DATES	ORGANISMES	MONTANT EN DT
19/11/2020	NED	21.438
28/10/2020	REGIE AMBASSADE DE FRANCE	27.100
19/08/2020	NED	28.560
20/05/2020	the bank of the new york Mellon	14.097
22/04/2020	ASS Tun des technologie sigit	476
07/04/2020	Particulier	1.000
06/03/2020	NED	19.622
27/02/2020	Middle East Partnership Initiative MEPI	74.349
18/02/2020	Divers autres particuliers	1.297
TOTAL		186.940

- Aucune cotisation des adhérents au cours de l'exercice 2020 n'est constatée.

RAPPORT SPECIAL
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
EXERCICE 2020

Gabès, le 29/11/2023

Messieurs les Adhérents de l'Association

ORGANISATION, VOLONTE ET CITOYENNETE (O.V.C)

Immeuble Ben JABEUR –Avenue A.K Chebbi -Cité EL Menara -GABES-

OBJET : Rapport spécial de commissariat aux comptes -Exercice 2020:

Messieurs,

En exécution du mandat de commissariat aux comptes que votre comité de direction a bien voulu nous confier en date du 27/07/2023 en attendant l'approbation de votre assemblée générale conformément aux dispositions de l'article 43 du décret-loi n° 2011-88 du 24 septembre 2011, et en application des dispositions du Code des Sociétés Commerciales, nous reportons ci-dessous sur les conventions et opérations visées par les textes sus-indiqués.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues à travers nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

15

Conventions et opérations réalisées :

Les opérations entre l'association O.V.C et certains membres de son comité directeur au cours de 2020 se composent des honoraires fixes et variables et détaillent ainsi :

Mr le secrétaire général Mohamed JERIDI.....25.485 DT

Mr le trésorier Ihsen AMRI.....26.737 DT

Obligations et engagements de l'association envers les dirigeants :

l'Association **ORGANISATION, VOLONTE ET CITOYENNETE (O.V.C)**, à part les opérations mentionnées ci-dessus, n'a ni d'obligation ni d'engagement envers ses dirigeants tels qu'ils ressortent des états financiers pour l'exercice clos le 31 décembre 2020.

Par ailleurs, et en dehors des conventions et opérations précitées, nos travaux d'audit n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations rentrant dans le cadre des dispositions du code des sociétés commerciales.

Le commissaire aux comptes

Tahar MEDDEB

